

SA POSIB

AVRIL 2013 N° 31

JOURNAL GRATUIT

RASSEMBLEMENT POPULAIRE LAMENTINOIS (RPL)

EDITORIAL



Daniel Marie-Sainte
Conseiller municipal
RPL
Vice-président du
Conseil régional

Depuis de nombreux mois, nous informons nos lecteurs sur la gestion calamiteuse de la commune du Lamentin par la majorité municipale « Bâtir le Pays Martinique ».

Cette gestion a conduit à :

-Une augmentation du taux des impôts locaux de +10 % en 2011.

-La création de nouveaux impôts, style *la taxe sur les enseignes et les pré-enseignes* qui frappent désormais les petits commerçants du bourg du Lamentin. En 2012, cette taxe a été portée à son taux maximum !

Alors que les impôts prélevés sur les ménages augmentent de +2 %, le budget prévu pour les investissements en 2013 diminue de 15 %.

La Semavil, fer de lance de la ville du Lamentin dans les années 90, est aujourd'hui traînée devant le tribunal mixte de commerce pour être mis en redressement judiciaire. Les salariés de l'hôtel Diamond Rock attendent leurs salaires depuis trois mois.

Le Maire fuit ses responsabilités

Le maire du Lamentin, président de la Semavil, se dérobe à ses responsabilités en ne répondant pas aux convocations du procureur de la République.

Il n'a pas non plus répondu à l'invitation du président de région à venir devant la plénière du conseil régional, le 14 mars dernier, pour faire connaître sa position sur un hypothétique plan de sauvegarde des SEM locales.

Plus grave encore, c'est toujours l'opacité qui règne ; la nouvelle tactique du maire et de son premier adjoint consiste à ne pas se présenter ou à ne pas rester jusqu'à la fin des réunions publiques du conseil municipal pour ne pas avoir à répondre aux questions que je pose sur la gestion de la ville et de la Semavil.

Lorsqu'est venu le moment pour les questions orales lors des deux dernières réunions du conseil municipal, le maire est parti laissant la présidence de la séance à son quatrième adjoint. Celui-ci n'a pu répondre à aucune des questions que nous avons posées au sujet de la gestion municipale. Quel mépris pour les élus!

LES AUTORITÉS DE LA SANTÉ ONT DÉCIDÉ DE DÉPOUILLER LE LAMENTIN !

Après avoir fermé le service de maternité puis celui des urgences de l'hôpital de Mangot-Vulcin au Lamentin, les autorités françaises de la santé en Martinique envisagent de fermer le service USLD (Unité de Soins de Longue Durée) pour personnes âgées de l'hôpital du bourg du Lamentin.

Nous avons été alertés par les représentants syndicaux des travailleurs de la santé sur cette nouvelle menace de dépouillement de l'hôpital du bourg du Lamentin.

Nous soutenons la position du syndicat qui, dans une déclaration :

« Désapprouve le projet de transfert du service USLD du bourg du Lamentin vers le Centre Emma Ventura de Fort de France : transfert de nos aînés d'un cadre paisible de plain-pied avec jar-

din vers bloc au 5^{ème} étage qui a eu un avis défavorable de la commission de sécurité : **VERS UN MOUROI**.

S'insurge contre toute maltraitance de nos aînés.»

Lorsque l'on sait que la Martinique verra sa population de personnes de plus de 60 ans doubler d'ici 2030, on ne peut admettre qu'il soit envisagé de fermer un service public hospitalier dont la mission est d'accueillir les personnes âgées.

Considérant que ce nouveau projet constitue une régression au niveau des services de proximité offerts à la population du Lamentin, nous demandons au maire et au conseil municipal du Lamentin de prendre position publiquement contre ce transfert par le vote d'une motion de désapprobation. DMS

VOUS VOULEZ SAVOIR CE QUI SE PASSE DANS VOTRE COMMUNE ?

Le conseil municipal du Lamentin se réunit tous les derniers jeudis du mois à 16h30.

Venez écouter. Venez soutenir l'opposition - le Rassemblement Populaire Lamentinois - qui défend vos intérêts.

SA POSIB

RASSEMBLEMENT POPULAIRE LAMENTINOIS (RPL)

PRÊT A TOUT POUR SE FAIRE REELIRE

Publié par le
Rassemblement
Populaire Lamentinois
0696 31 64 24

LA PERMANENCE DU MIM

5 rue des Barrières

Daniel Marie-Sainte reçoit
tous les jeudis de 16h00 à
18h00, sauf le dernier
jeudi du mois

Le maire du Lamentin finance sa pré-campagne électorale avec les fonds publics de la commune.

Il a publié au début du mois de mars 2013 un bulletin d'information générale, intitulé « *Infoz'In* », tiré à 22 500 exemplaires.

En outre, ce même bulletin d'information a été mis en ligne sur le site internet de la municipalité du Lamentin.

Ce bulletin municipal a été publié sans respecter la loi.

En effet, aux termes de l'article L2121-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le conseil municipal a l'o-

bligation de réserver un espace à l'expression des conseillers municipaux de l'opposition. Mais nous n'avons pas été sollicités !

Ce bulletin d'information générale est en réalité une propagande politique, violant les dispositions de l'article L2121-27-1 du CGCT ainsi que les principes fondamentaux de la liberté d'expression des élus de l'opposition. Considérant que cette manière de faire, qui devient une habitude, porte gravement atteinte à nos droits, mes collègues et moi au Rassemblement Populaire Lamentinois avons décidé d'attaquer cette action du maire devant le tribunal administratif ! DMS

HAITI ? POUR DETOURNER LES REGARDS

Pour fuir ses ennuis en Martinique, et essayer de refaire son image auprès de ses administrés, le Maire du Lamentin est allé en Haïti pour jouer au grand seigneur en apportant aux frères haïtiens quelques véhicules déjà amortis par les services municipaux.

Afin que nul ne l'ignore, le maire a veillé à être accompagné par des journalistes, chargés de faire des reportages, et dont le voyage et le séjour ont été pris en charge à 100 % par les finances de la commune du Lamentin. C'est -à-dire le contribuable !

Mais personne n'est dupe ; un voyage en Haïti ne peut pas faire oublier sa mauvaise gestion des deniers des Lamentinois, qui n'ont pas fini de payer son incompétence. DMS

CHAVEZ UN DICTATEUR ?

Les ennemis des peuples du monde, avec en tête les Etats-Unis, ont voulu faire passer Hugo Chavez comme un dictateur.

Un dictateur qui s'est régulièrement fait élire par son peuple depuis 1999 ?

Un dictateur qui a utilisé les ressources de son pays pour investir dans l'éducation, la santé et le logement des pauvres ?

C'est Fidel Castro qui aura le dernier mot sur Hugo Chavez :

« *Si vous voulez savoir qui était Chavez, regardez qui pleure sa disparition, et regardez ceux qui s'en réjouissent, là vous aurez votre réponse !* »

EFG

ILS FONT LEURS AFFAIRES...

Mardi 26 mars 2013, la commission permanente du conseil régional s'est réunie sous la présidence de la première vice-présidente. L'atmosphère y était tendue.

Nous, les élus patriotes, avons eu à déplorer l'opacité tant des dossiers concernant les aides individuelles à l'amélioration de l'habitat que de ceux concernant les aides individuelles à la formation.

En effet, la nouvelle pratique consiste à cacher aux élus de l'opposition le nom des personnes qui sollicitent ces aides, alors que cette information est connue par les présidents des commissions sectorielles concernées.

Cette discrimination nous interdit d'exercer notre contrôle démocratique sur les décisions de la majorité régionale.

Pour protester contre cette pratique antidémocratique, nous refusons systématiquement de participer au vote sur ces dossiers. DMS

DEUX POIDS... DEUX MESURES

L'Office Municipal Pilotin d'Action Culturelle et Sociale de Rivière Pilote, chargé d'organiser la XXIème édition de la Foire Agricole de la ville de Rivière Pilote, a sollicité une subvention régionale de **46.530 €**.

Au prétexte que ce type de subvention de soutien aux foires agricoles serait plafonné à 40.000 €, la majorité régionale n'a accordé que **31.020 €** à Rivière-Pilote. Soit **22 % de moins** que le « plafond » !

Dans le même temps la majorité régionale a accordé à la chambre d'agriculture pour le financement de la participation d'une délégation au Salon de l'Agriculture de Paris 2013, une subvention de **45.000 €**. Soit **12,50 % de plus** que le « plafond » !

Aux citoyens d'apprécier !

DMS

Bef bétjé an kann bétjé !